

SYNTHESE RELATIVE AUX BUDGETS PRIMITIFS 2025

La situation financière 2024 de la ville se caractérise par un résultat satisfaisant malgré des charges fixes contextuelles assez hautes :

- UNE INFLATION MESUREE à 2.1% après une inflation à 4.9 % en 2023 et 5,2 % en 2022
- UN PRIX DE L'ENERGIE qui diminue mais qui reste encore en palier haut

L'objectif politique au BP 2025 est de préserver un autofinancement sensiblement égal à celui du début de mandat tout en assurant une qualité de services, afin de

- 1 – Permettre le remboursement de la dette
- 2 – Couvrir de nouveaux investissements
- 3 – Maitriser l'endettement de la Commune et solliciter au maximum les partenaires financiers pour les nouveaux projets

La maîtrise des charges, la gestion au plus près des volumes de dépenses ainsi que la valorisation des recettes via une politique tarifaire adaptée a été mise en œuvre et produisent leurs premiers effets.

D'autre part, une gestion active du patrimoine de la Commune est également en cours consistant notamment à valoriser des bâtiments / terrains dont la collectivité ne se sert pas ou sur lesquels elle n'a pas de projet en les vendant.

La collectivité réalisera ainsi des économies d'entretien sur ces biens et récupèrera des fonds directement visibles au CFU.

Une politique d'optimisation de la consommation énergétique des bâtiments communaux et éclairages publics. Les actions proposées viseront à sensibiliser les utilisateurs, à optimiser les installations techniques et à ajuster les contrats énergétiques. La mise en œuvre de ces actions permettra de réduire significativement la consommation énergétique, de diminuer les coûts associés et de contribuer à la réduction de l'empreinte environnementale. Ces mesures ont produit leurs premiers effets en 2025 : La consommation au global de la commune en baisse de 6,43% par rapport l'année dernière, dont environ 55% juste sur l'éclairage public : 1034,79MWh vs 1105,86MWH

UN DOUBLE OBJECTIF POLITIQUE POUR LA COMMUNE A L'HORIZON 2026

Malgré un contexte politique national instable, l'équipe municipale souhaite :

- Préserver un autofinancement correct afin notamment de garantir une capacité de la commune à couvrir de nouveaux investissements : **Viser un taux d'épargne brute (ou autofinancement) en 2026 supérieur ou égal à 8 %**
- Maitriser l'endettement : Maintenir une **capacité de désendettement de la Commune inférieure à 10 ans en 2026**

**BUDGETS 2025 – AGREGATION DES BUDGET PRINCIPAL
ET DES BUDGETS ANNEXES**

	Fonctionnement	Investissement	Total BP
Commune	9 695 085,00 €	5 774 334,00 €	15 469 419,00 €
Cinéma	312 900,00 €	135 662,12 €	448 562,12 €
Eau potable	360 000,00 €	955 579,43 €	1 315 579,43 €
Assainissement	625 000,00 €	1 251 000,00 €	1 876 000,00 €
Régie de chaleur	638 578,00 €	200 768,46 €	839 346,46 €
Total	11 631 563,00 €	8 317 344,01 €	19 948 907,01 €

BUDGETS PRIMITIFS 2025

LE BUDGET PRINCIPAL

Globalement, le projet de budget primitif de la commune pour l'exercice 2025 s'équilibre de la manière suivante, dans le respect des orientations budgétaires rappelées ci-dessus et présentées lors du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 28 février 2025:

SECTION	Projet BP 2025
FONCTIONNEMENT	9 695 085 €
INVESTISSEMENT	5 774 334 €

Après avoir abordé dans une première partie les évolutions des différents postes budgétaires de la section de fonctionnement, nous évoquerons en second lieu les contours de la section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2025
011	Charges à caractère général	1 972 730,00 €
012	Charges de personnel de frais assimilés	5 005 000,00 €
014	Atténuations de produits	8 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	610 895,00 €
TOTAL des dépenses de gestion courante		7 596 625,00 €
66	Charges financières	105 800,00 €
67	Charges spécifiques	10 000,00 €
68	Dotation aux provisions	2 000,00 €
TOTAL des dépenses réelles de fonctionnement		117 800,00 €
023	Virement de la section de fonctionnement	1 640 660,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	340 000,00 €
TOTAL des dépenses de sections		1 980 660,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		9 695 085,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2025
013	Atténuations de charges	190 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	801 500,00 €
73	Impôts et taxes	4 663 634,00 €
74	Dotations, subventions, et participations	2 508 279,46 €
75	Autres produits de gestion courante	409 750,00 €
TOTAL des recettes de gestion courante		8 573 163,46 €
76	Produits financiers	50,00 €
77	Produits spécifiques	10 000,00 €
TOTAL des recettes réelles de fonctionnement - B		8 583 213,46 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 051 871,54 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 000,00 €
TOTAL des recettes de sections		1 111 871,54 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		9 695 085,00 €

A) LES RECETTES

Le projet de budget 2025 comporte en RECETTES un total de crédits de fonctionnement de **9 695 085 €** répartis comme suit :

- Fiscalité Chapitre 73 – **4 663 634 €** attendus en 2025 contre 4 586 729 € au compte administratif 2024, faisant suite à une **revalorisation des bases d'imposition de 1.7 %**,
- Dotations Chapitre 74 – **2 508 279.46 €** attendus en 2025 contre 2 509 440 € réalisés en 2024
- Recettes du domaine (Chap 70) – **801 500 €** contre 754 603.51 réalisés en 2024 en légère hausse suite notamment à une revalorisation des tarifs au 1^{er} janvier 2025.
- Revenus des Immeubles (Chap 75) – **409 750 € attendus pour 2025**
- Report de l'excédent de fonctionnement 2024 : **1 051 871.54 € en 2025** contre 1 009 552 € en 2024

B) LES DEPENSES

Le projet de budget 2025 comporte en dépenses un total de crédits de fonctionnement de **9 695 085€** répartis comme suit :

- LES CHARGES A CARACTERE GENERAL (chapitre 011)
Les charges de gestion générale s'établissent à **1 972 730 €** contre 1 884 421 € au compte financier unique 2024, soit une augmentation prévisionnelle de 4.7%

Ce budget est établi avec une extrême rigueur sur l'ensemble des dépenses. Une gestion stricte des achats et des charges externes est impérative, tout en gardant à l'esprit la position de centralité de la commune.

Une nouvelle baisse du coût de l'énergie est envisagée en 2025 de près de 10%. Pour rappel 2023 a été marquée par une **inflation générale mesurée à + 4.9 %**, et par une **explosion du coût de l'énergie** à +71% sur les postes 60612 et 60613 soit **+ 312 000 €**. 2024 a connu une diminution de **l'inflation générale à + 2.1 %**, et une **baisse du coût de l'énergie**, -20% sur les postes 60612 – Energie-Electricité et 60613 – Chauffage urbain soit **-151 500 €**

Une augmentation des primes d'assurances de +10% après une hausse de 42% en 2024 a été anticipée.

- LES DEPENSES DE PERSONNEL (chapitre 012)
Les prévisions en matière de personnel sont en hausse pour s'établir à **5 005 000 €** contre 4 735 225 € **réalisés** en 2024 soit + 5.7%.

Le budget personnel 2025 intégrera notamment :

- ❖ La Hausse des cotisations CNRACL maladie (+ 22k) retraite (+ 66k), et de l'assurance statutaire (+ 16k) **soit une enveloppe globale de près de 105k€**
- ❖ L'évolution du G.V.T. (Glissement Vieillesse Technicité) : 26k€.

- ❖ Services techniques : 1.2 ETP Service environnement/voirie (40k€), 1 Apprenti électricien (11k€)
- ❖ Crèche : Passage de 4 agents de 80% à temps plein suite annualisation temps de travail (+ 14k€)
- ❖ Remplacement 1 congé maternité (+21k€)
- ❖ PPR, RI, Musique, Temps partiels à Temps pleins, Transfert CET, Expertises médicales... (+51K€)

A noter : La participation financière minimale des employeurs publics aux garanties prévoyance et santé

A la suite de l'entrée en vigueur des dispositions de l'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 codifiées au sein du code général de la fonction publique territoriale et du décret n° 2022-581 du 20 avril 2022, les collectivités territoriales et établissements publics devront au minimum :

- + participer au financement des garanties de prévoyance lourde à hauteur de 7 euros par mois et par agent à compter du 1er janvier 2025. *Par délibération en date du 15/11/2024, le conseil municipal a décidé de fixer le montant de la participation financière à 12€ mensuel pour toute souscription à un contrat individuel labellisé. Sera étudié au cours de l'année l'éventuel passage à un contrat collectif.*
- + participer au financement des garanties de la complémentaire frais de santé à hauteur de 15 euros par mois et par agent à compter du 1er janvier 2026.

- CHARGES DE GESTION COURANTE (chapitre 65) +9.4%

Le chapitre 65, d'un montant de **610 895 €** est en hausse en comparaison aux réalisations 2024 qui s'élevaient à **558 532 €**.

- Hausse de la subvention au budget du cinéma : 130 000 € contre **52 000 €** en 2024 et 84 000 € en 2023, afin de couvrir les nouveaux projets d'investissement
- Maintien des subventions aux associations et autres (compte 65741) : **268 520 € pour 2024** contre 276 034 euros réalisés en 2024.

- CHARGES FINANCIERES (chapitres 66)

Pour 2025, les prévisions de charge de la dette s'établissent à 105 800 € en section de fonctionnement.

- FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La contribution au financement de la section d'investissement se fait au travers de l'autofinancement brut prévisionnel, composé :

- des dotations aux amortissements pour 340 000 € ;
- du virement de la section de fonctionnement à celle d'investissement (autofinancement complémentaire) pour 1 640 660 €.

[Annexe 1 - La Répartition des dépenses de fonctionnement par pôle/service](#)

SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2025
204	Subventions d'équipements versées	360 200,00 €
13	Subventions d'investissement	- €
20	Immobilisations incorporelles	153 571,51 €
21	Immobilisations corporelles	496 666,95 €
23	Immobilisations en cours	2 915 032,92 €
TOTAL des dépenses d'équipement		3 925 471,38 €
16	Emprunts et dettes assimilées	860 000,00 €
26	Participations et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières (EPF, Autres...)	50 000,00 €
TOTAL des dépenses réelles d'investissement		4 835 471,38 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	878 862,62 €
040	Opérations d'ordre entre sections	60 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	
TOTAL des dépenses de sections		938 862,62 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		5 774 334,00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2025
13	Subventions d'investissement	1 009 674,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 460 000,00 €
TOTAL des recettes d'équipements		2 469 674,00 €
10 (Réel : 10222)	Dotations, fonds divers et réserves :FCTVA	284 000,00 €
024	Produits de cessions	200 000,00 €
TOTAL des recettes réelles d'investissement		2 953 674,00 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	
10 (1068)	Dotations, fonds divers et réserves	840 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	1 640 660,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	340 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	
TOTAL des recettes de sections		2 820 660,00 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		5 774 334,00 €

A) LES RECETTES 2025

En 2025 la section d'investissement se composera de la manière suivante :

- **1 640 660 €** résulteront du virement de la section de fonctionnement ;
- **340 000 €** correspondront à l'amortissement des immobilisations ;
- **284 000 €** seront issus du fonds de compensation de la TVA (FCTVA), de la taxe d'aménagement (chapitre 10) ;
- **840 000 € d'affectation de résultat (1068)**
- **717 712.72 €** correspondront à de nouvelles subventions d'investissement;
- **200 000 €** proviendront du produit de cession (terrain, bâtiments)
- **291 961.28 €** de reste à réaliser (subventions)
- **1 450 000 € d'emprunt dont 800 000 € souscrits en 2024 (reste à réaliser), afin d'éviter d'avoir à couvrir un besoin en financement de section d'investissement et protéger la section de fonctionnement 2025 - Il sera mobilisé au plus tard le 15/12/2025**

B) LES DEPENSES 2025

- Le report du déficit d'investissement 2024 pour 878 862.62 €
- LA DETTE ET LES OPERATIONS D'ORDRE (subvention d'équipement) pour **960 000 €**
 - Le remboursement de la dette en capital (banque et EPF SMAF) à hauteur de 900 000 €
 - Amortissement subventions et travaux en régie : 60 000 €
- Les restes à réaliser de 2024 (opérations juridiquement engagées) pour **1 091 961.28 €**
- Les opérations nouvelles 2025 pour un montant total de **près de 2 473 300 €**
- Une enveloppe de 360 200 € d'attributions de compensation **incluant l'AC suite au transfert de l'abattoir.**

Annexe 2 - Détails investissements 2025

Synthèse

Budget Prévisionnel 2025 - COMMUNE - SYNTHESE					
		Section de fonctionnement		Section d'investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Vote	Crédits 2025	9 695 085,00 €	8 643 213,46 €	3 843 694,13 €	4 682 372,72 €
Reports	RAR 2024	- €	- €	1 051 777,25 €	1 091 961,28 €
	Résultat reporté	- €	1 051 871,54 €	878 862,62 €	- €
Total		9 695 085,00 €	9 695 085,00 €	5 774 334,00 €	5 774 334,00 €
		Total Dépenses	15 469 419,00 €		
		Total Recettes	15 469 419,00 €		